

fabricants sont protégés par des barrières commerciales contre la concurrence étrangère et où il existe déjà un fort degré de concentration industrielle. La conclusion du Conseil se lit comme suit:

«À notre avis, la réduction des droits douaniers applicables aux produits fabriqués est le moyen le plus prometteur d'accroître la spécialisation au Canada et, partant, de réduire l'écart de productivité dans l'industrie manufacturière qui existe actuellement entre le Canada et les États-Unis. Par «réduction des droits douaniers» nous entendons des baisses négociées des droits canadiens et étrangers.»

L'urbanisation du Canada

L'urbanisation de n'importe quelle nation est étroitement liée à la structure et à la croissance de son économie et à la hausse du niveau des revenus. Au Canada, presque trois quarts de la population vit dans des villes dont la superficie totale représente moins du centième de celle de l'ensemble du pays. D'après le Conseil économique, le degré d'urbanisation doit continuer à augmenter. Selon les projections la population urbaine du Canada s'accroîtrait de près de 5,800,000 personnes entre 1966 et 1980, pour dépasser 20 millions. En 1980, environ 81 p. 100 de la population canadienne totale (qui se chifferrait alors à près de 25 millions) serait classée comme urbaine et environ 60 p. 100 de la population serait concentrée dans 29 grands complexes urbains de 100,000 habitants ou plus. La croissance nette de ces grandes villes d'ici 1980 devrait s'établir à 4,500,000 habitants: c'est là presque exactement le chiffre des populations réunies des zones métropolitaines de Montréal et Toronto pour l'année 1967. L'accroissement de la population de ces deux grandes métropoles devrait atteindre 2,500,000 d'ici 1980, de sorte que leur population totale pourrait se chiffrer à sept millions. La population de la zone métropolitaine de Vancouver devrait dépasser d'une bonne marge le chiffre d'un million. Il est donc probable qu'en 1980 un Canadien sur trois habitera dans l'un de ces trois complexes géants. Il y aura ensuite un deuxième groupe composé de six villes dont la population variera entre 500,000 et 1,000,000 d'habitants (Winnipeg, Ottawa, Edmonton, Calgary, Hamilton et Québec) et qui, vers 1980, auront ensemble une population globale d'environ 3,600,000. Enfin, il y aura vraisemblablement au Canada une vingtaine de villes de 100,000 à 500,000 habitants dont la population globale réunie s'établira à environ 3,500,000. Près de la moitié de ces vingt villes seront situées sur les rives ou à peu de distance des rives du fleuve Saint-Laurent et du bas des Grands lacs. De la sorte, avec les centres plus grands, elles contribueront à la formation d'un véritable réseau urbain s'étalant sur une distance d'environ 600 milles.

Cette urbanisation croissante du Canada a des implications importantes du point de vue du logement, du capital social, des dépenses municipales, de la capacité fiscale et des nombreux problèmes posés par la vie dans les grandes villes tels l'encombrement de la circulation, la pollution de l'air et des eaux, la prévention du crime, les besoins en écoles et en services de loisirs et ainsi de suite. Du point de vue du Conseil économique, cette urgence réclame des politiques nouvelles et créatrices à chacun des trois échelons du gouvernement, ainsi que de nouvelles priorités dans la répartition des ressources. Le Conseil, en fait, décele un «besoin urgent d'adopter, à l'égard du développement urbain, des attitudes et des méthodes plus à la page et de renforcer les engagements pris à résoudre les problèmes complexes et croissants occasionnés par cette évolution». Il ajoute:

«Il est assez logique de garder bien vivant au fond de notre conscience nationale le profond attachement traditionnel au sol et aux ressources naturelles qui a imprimé sa marque sur notre identité nationale mais, sans vouloir en quoi que ce soit les diminuer, il est évident que ces valeurs ne sont guère adaptées à la situation actuelle. À l'aurore du deuxième siècle de notre Confédération, il nous faut absolument reconnaître le caractère surtout urbain de la société canadienne et recourir aux politiques qui nous permettront de résoudre efficacement les nombreux problèmes urgents et difficiles qui en découlent.»

Les transports.—Le nombre d'automobiles et de camions au Canada pourrait augmenter de 60 p. 100 et avoisiner 11 millions de voitures en 1980, soit un véhicule par 2.3 personnes. D'après les projections, 20 p. 100 des familles canadiennes posséderont au